

Santé Mentale En Population Carcérale Sortante

L'étude SPCS propose de réaliser une évaluation de la santé mentale, physique et des conditions sociales des sortants du milieu pénitentiaire en France. Elle devrait permettre de déterminer précisément les dispositifs d'accompagnement et de prise en charge nécessaires pour anticiper et adapter l'organisation des soins dans cette population afin d'éviter les ruptures dans les parcours de soins.

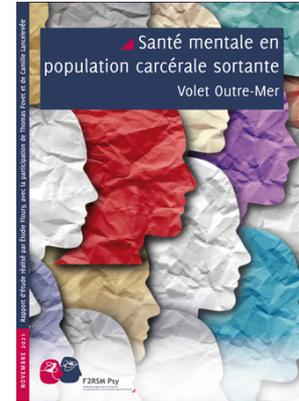
I. Dernières nouvelles de l'étude

• *Taux d'inclusion*

Au 13 septembre 2022, nous sommes à 748 inclusions (615 inclusions pour les hommes et 133 inclusions pour les femmes).

• *Volet « outremer »*

Une étude par questionnaire est réalisée auprès des personnels travaillant dans les unités sanitaires des établissements pénitentiaires des territoire d'outremer inclus dans l'étude (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et la Mayotte).



II. Contexte de l'étude

L'étude « santé mentale en population carcérale sortante » s'inscrit dans la suite de l'étude sur les entrants en prison.

La période qui suit la libération, caractérisée par la confrontation avec des difficultés matérielles (logement, finances, travail, etc.), juridico-administratives et psycho-sociales, constitue une période de vulnérabilité considérable. Plusieurs études ont pu mettre en évidence un excès de mortalité en population récemment libérée de prison. Dans ce contexte, un volet (action 5) de la feuille de route « Santé des personnes placées sous-main de justice » présentée par la Ministre de la Justice et la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé le 2 juillet 2019, est spécifiquement consacré à la continuité de la prise en charge à la sortie de détention : « La sortie de détention est identifiée comme un risque majeur de rupture de prise en charge si elle n'a pu être anticipée. Dans ce contexte, il convient d'organiser la continuité de la prise en charge sociale et sanitaire des personnes à leur levée d'écrou, ce qui induit d'assurer une coordination entre les équipes de soins de l'unité sanitaire, les services pénitentiaires d'insertion et de probation, les dispositifs sociaux, médico-sociaux et les soins de ville et hospitaliers. » Cette feuille de route précise les nombreux obstacles à l'accès aux soins à la libération. Les projets de suivi et d'accompagnement sont souvent mis à mal en raison de la méconnaissance de la date de sortie par la personne détenue et les différents intervenants : libération à la barre, exécution immédiate d'une remise de peine, etc. Les intervenants du secteur médico-social sont par ailleurs en difficulté lorsqu'ils accueillent des personnes sortant de prison et présentant des troubles psychiatriques et les secteurs de psychiatrie générale et centres médico-psychologiques (CMP) ne sont pas toujours préparés à accueillir ce public.

III. Objectif de l'étude

Pour les volets « hommes » et « femmes » de l'étude :

Objectif principal : étudier l'état de santé mentale à la sortie de prison :

- Mesurer la prévalence des troubles psychiatriques à l'aide du Mini-International Neuropsychiatric Interview (MINI) chez les personnes proches de la sortie de prison
- Caractériser la gravité des troubles constatés avec l'échelle CGI-sévérité

Objectif secondaire : décrire le parcours des personnes détenues sortant de prison :

- Mesurer la prévalence des traumatismes subis dans l'enfance
- Décrire l'expérience carcérale vécue
- Décrire le parcours de soins et d'accompagnement durant la détention
- Décrire le parcours de soins et d'accompagnement envisagé après la libération

Pour le volet Outre-mer de l'étude :

Premier objectif – état des lieux de la santé mentale en population dans les territoires d'outre-mer :

- Analyse secondaire des données du baromètre santé DOM de Santé Publique France

Second objectif – état des lieux de l'offre de soin en santé mentale en milieu carcéral :

- Cartographier le dispositif de santé mentale en milieu carcéral dans les territoires d'outre-mer et son articulation avec le dispositif de santé mentale en milieu général.
- Identifier les enjeux spécifiques aux territoires d'outre-mer en matière de santé mentale

IV. L'équipe

Au sein de la F2RSM Psy, l'étude SPCS mobilise tout particulièrement :

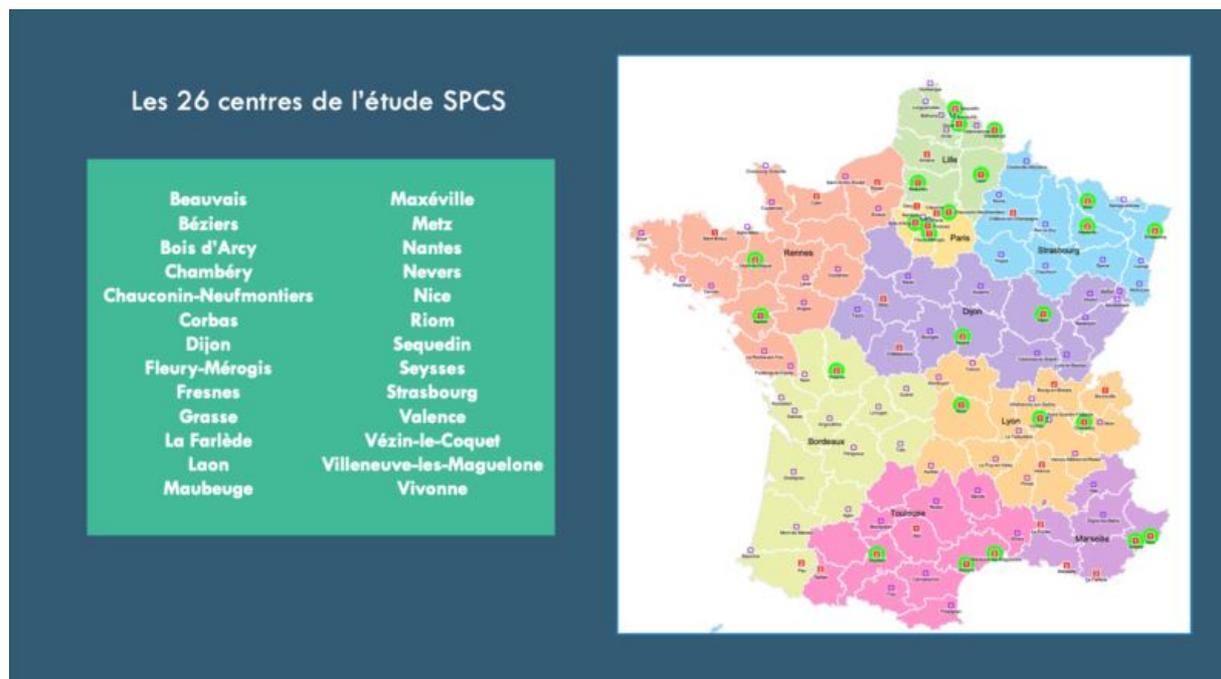
- Oumaïma El Qaoubii, chargée de projets
- Thomas Fovet, psychiatre
- Élodie Flourey, stagiaire démographe
- Camille Lancelevée, cheffe de projet
- Delphine Pastureau, assistante de direction
- Laurent Plancke, responsable du pôle « observatoire régional de la santé mentale »
- Marielle Wathelet, médecin de santé publique, biostatisticienne

Pour plus d'informations : Oumaïma El Qaoubii et Camille Lancelevée

L'étude SPCS est portée par la F2RSM Psy (Fédération de recherches en psychiatrie et santé mentale) et coordonnée par le Professeur Pierre Thomas.

Le projet d'étude a été conçu avec Ali Amad (CHU Lille), Imane Benradia (CCOMS), Fanny Carton (CHU Lille), Thierry Danel (CHU Lille), Caroline Delaplace (DISP Lille), Audrey Demailly (CHU Lille), Stéphane Duhem (CHU Lille), Marion Eck (CHU Lille), Bruno Falissard (CESP), Thomas Fovet (CHU Lille), Camille Lancelevée (F2RSM Psy), Delphine Pastureau (F2RSM Psy), Laurent Plancke (F2RSM Psy), Jean-Luc Roelandt (CCOMS), Camille Vincent (F2RSM Psy), Marielle Wathelet (F2RSM Psy).

Elle s'appuie sur le travail précieux de recueil de données des enquêteurs et enquêtrices des 26 centres du volet « hommes » et des 4 centres du volet « femmes »



V. Soutien financier

L'étude SPCS est financée par la DGS (Direction générale de la santé) et SPF (Santé Publique France).

VI. Partenaires

L'étude est soutenue par la DAP (Direction de l'administration pénitentiaire), la DGOS (Direction générale de l'offre de soins), l'ASPMP (Association des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire), le CCOMS (Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale), la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), et la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).